

Bulletin d'inscription

A détacher ou à photocopier et à renvoyer dûment complété.

Toute inscription pour être prise en compte doit être accompagnée de son règlement.
EDA ALIENOR - 18-20, rue du Maréchal Joffre - CS 51155 - 33077 BORDEAUX CEDEX

Nom Prénom

E-mail Portable

Barreau

Inscription aux séances :

Indiquer les références et dates des sessions

12.	12.	12.	12.	12.
Le / / 12	Le / / 12	Le / / 12	Le / / 12	Le / / 12

Prix des séances de formation

- 50,00 € (demi-journée) et 100 € (journée), pour les Avocats du Ressort de l'EDA de moins de 10 ans d'ancienneté.
- 80,00 € (demi-journée) et 160 € (journée), pour les Avocats du Ressort de l'EDA de plus de 10 ans d'ancienneté et pour tous les Avocats hors Ressort de l'EDA.

Pour soumettre les questions que vous souhaitez voir traitées par les intervenants, les communiquer par mail à formationcontinue@crfpa-alienor.com en précisant la référence de la formation.

Mode de règlement

Prélèvement automatique Chèque(s) joint(s) d'un montant total deEuros Demande de devis

Pour l'établissement d'un devis, les formations doivent être réglées sauf si prélèvement.

Bulletin d'inscription

A détacher ou à photocopier et à renvoyer dûment complété.

Toute inscription pour être prise en compte doit être accompagnée de son règlement.
EDA ALIENOR - 18-20, rue du Maréchal Joffre - CS 51155 - 33077 BORDEAUX CEDEX

Nom Prénom

E-mail Portable

Barreau

Inscription aux séances :

Indiquer les références et dates des sessions

12.	12.	12.	12.	12.
Le / / 12	Le / / 12	Le / / 12	Le / / 12	Le / / 12

Prix des séances de formation

- 50,00 € (demi-journée) et 100 € (journée), pour les Avocats du Ressort de l'EDA de moins de 10 ans d'ancienneté.
- 80,00 € (demi-journée) et 160 € (journée), pour les Avocats du Ressort de l'EDA de plus de 10 ans d'ancienneté et pour tous les Avocats hors Ressort de l'EDA.

Pour soumettre les questions que vous souhaitez voir traitées par les intervenants, les communiquer par mail à formationcontinue@crfpa-alienor.com en précisant la référence de la formation.

Mode de règlement

Prélèvement automatique Chèque(s) joint(s) d'un montant total deEuros Demande de devis

Pour l'établissement d'un devis, les formations doivent être réglées sauf si prélèvement.